



Frédéric Bouchard, Pierre Doray et Julien Prud'homme (dir.)

Sciences, technologies et sociétés de A à Z

Presses de l'Université de Montréal

Université

Lyse Roy

DOI : 10.4000/books.pum.4368

Éditeur : Presses de l'Université de Montréal

Lieu d'édition : Montréal

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 7 novembre 2017

Collection : Thématique Sciences sociales

EAN électronique : 978-2-8218-9562-1



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ROY, Lyse. *Université* In : *Sciences, technologies et sociétés de A à Z* [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2015 (généré le 01 mars 2024). Disponible sur Internet : <<https://books.openedition.org/pum/4368>>. ISBN : 978-2-8218-9562-1. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pum.4368>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Schartz, Y. (1991), « La dimension anthropologique de la technique et ses défis », dans Jacques Perrin (dir.), *Construire une science des techniques*, Limonest, L'Interdisciplinaire Technologie(s), p. 87-109.

Trist, E. et F. Emery (1960), « Sociotechnical Systems », dans C. W. Churchman et M. Verhurst (dir.), *Management Science, Models and Techniques*, Londres, Pergamon Press, vol. 2, p. 83-97.

Université

Lyse Roy

La science, entendue dans le sens général de connaissance, est au cœur de la mission originelle de l'université. La conception médiévale du savoir excluait toutefois de sa mission explicite les activités de production de connaissance. L'université médiévale avait essentiellement pour mission la diffusion de la culture savante. Les connaissances transmises dans la faculté des arts et les facultés supérieures de médecine, de droit et de théologie étaient donc fondées sur les écrits canoniques des autorités de l'Antiquité ainsi que sur des manuels composés au Moyen Âge. Ce modèle, qui établissait un cloisonnement entre enseignement et recherche, a persisté jusqu'au 19^e siècle. Les activités de recherche menées avant ce moment ont donc été réalisées hors de l'université – quoique le plus souvent par des hommes ayant une formation universitaire –, c'est-à-dire dans les académies, les cours princières et les sociétés savantes, les institutions qui défendaient, promouvaient et stimulaient alors les progrès de la science (voir *Territoires et sciences*).

La recherche s'institutionnalise à l'université à partir du milieu du 19^e siècle. En Allemagne d'abord, sous l'impulsion de Wilhelm von Humboldt notamment, l'institution universitaire se transforme de façon radicale en intégrant en son sein la recherche et assume dès lors la fonction de production du savoir en plus de celle de l'enseignement. L'université s'ouvre alors à de nouvelles disciplines, dont les mathématiques, la physique, la chimie, la philologie ou l'histoire (voir *Discipline*). Elle modifie ses formes d'enseignement en organisant, en plus des cours magistraux, des séminaires et des laboratoires. Ces transformations majeures donnent naissance au professeur-chercheur, qui œuvre pour le bien commun et jouit d'une grande autonomie dans ses

travaux de recherche. Le modèle universitaire allemand commence à s'imposer aux États-Unis dans le dernier quart du 19^e siècle, puis prévaut en Amérique et dans la plupart des pays européens, sauf ceux qui choisissent de concentrer la recherche dans des institutions séparées, comme la France avec le CNRS et la Chine avec ses académies des sciences.

L'intégration de la recherche à l'université s'élabore sur plusieurs décennies. Elle implique que la recherche soit structurée au sein de départements et produite dans un contexte disciplinaire. La diffusion des connaissances fondamentales est assurée par des publications scientifiques, validées par les pairs (voir *Évaluation par les pairs*). Si ce modèle a connu au début ses détracteurs, à qui les activités de recherche et d'enseignement paraissaient incompatibles, sa pertinence s'est peu à peu construite autour de l'idée de la stimulation mutuelle de l'enseignement et de la recherche, chaque activité enrichissant l'autre. Jusque dans les années 1980, le financement de la recherche est essentiellement assuré par des fonds publics (voir *Financement de la science*).

Le contexte économique des années 1980 amène l'émergence d'un nouveau paradigme axé sur l'innovation et la valorisation économique de la recherche. L'intensification de la rivalité internationale dans les affaires et l'industrie, le développement d'une économie basée sur le savoir et le déclin du financement public représentent les conditions d'émergence de l'université entrepreneuriale, un troisième modèle universitaire qui a pour corollaire la naissance du chercheur-entrepreneur. Institution de production du savoir et de diffusion de la connaissance, l'université est désignée comme le moteur de l'innovation capable d'assurer sur la longue durée la prospérité de l'État (voir *Économie de l'innovation*). Jugée auparavant distante et isolée (d'où l'image d'une tour d'ivoire), l'université est dès lors propulsée sur la scène économique. Aussi les pouvoirs publics mettent-ils en place des politiques de valorisation de la recherche et de ses potentialités commerciales, et cherchent à tisser des liens plus étroits entre l'université et les industries. L'université, sous-financée par le secteur public, se tourne vers les fonds privés pour financer la recherche. Le phénomène est global et touche l'ensemble des universités, peu importe le degré d'intensité de leurs activités de recherche. Les gouvernements mettent en place des fonds ciblés et compétitifs, de nouveaux programmes universitaires

et adoptent des législations, dont le *Bayh-Dole Act* américain fournit le modèle. La valorisation de la recherche est alors comprise comme un processus de capitalisation du savoir: les savoirs fondamentaux doivent se transformer en produits commerciaux. Elle prend plusieurs formes (contrats de recherche entre l'université et l'industrie, brevets, licences, mobilité des chercheurs en stage dans les entreprises, création d'entreprises par les chercheurs eux-mêmes, création d'incubateurs d'entreprises et de parcs scientifiques) et, si elle touche certes des domaines privilégiés ayant des applications concrètes et commercialisables comme la biotechnologie, la technologie de l'information et les communications, cette recherche de valorisation s'étend aussi à d'autres secteurs.

L'université entrepreneuriale renvoie également à la gouvernance même de l'institution, qui intègre les exigences et l'idéologie du marché en étant motivée par des attentes de profit et en se comportant comme une entreprise concurrentielle et non plus comme une corporation. Certains universitaires se montrent favorables à une telle transformation de l'université, y voyant l'avènement d'une seconde révolution de l'institution universitaire, voire l'émergence d'une université nouvelle. Ils élaborent le modèle de la « triple hélice », où le chevauchement Université-Industrie-Gouvernement est perçu positivement et où l'ajout d'une troisième fonction universitaire, celle du développement économique, aux fonctions traditionnelles d'enseignement et de recherche, renforce leurs dynamiques respectives. D'autres chercheurs accueillent avec plus de circonspection cette transformation et y voient une sorte de « capitalisme académique », une menace pour l'intégrité traditionnelle de l'université dont les effets pervers sont perceptibles sur les plans de l'autonomie académique, de la qualité de la recherche fondamentale et de la formation des étudiants.



Charle, Christophe et Jacques Verger (1994), *Histoire des universités*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».

Etzkowitz, H. et al. (2000), « The Future of the University and the University of the Future: Evolution of Ivory Tower to Entrepreneurial Paradigm », *Research Policy*, vol. 29, n° 2, p. 313-330.

Malissard, Pierrick, Yves Gingras et Brigitte Gemme (2003), « La commercialisation de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 148, p. 57-67.

Slaughter, S. et L. L. Leslie (1997), *Academic Capitalism : Politics, Policies and the Entrepreneurial University*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Tuunainen, Juha (2005), « Hybrid Practices? Contributions to the Debate on the Mutation of Science and University, *Higher Education*, vol. 50, n° 2, p. 275-298.

Usager, figures de l'usager

Serge Proulx et Lorna Heaton

Dans les années 1990, les modèles théoriques déployés pour décrire l'activité des usagers de dispositifs sociotechniques ont paru insuffisants à bon nombre de chercheurs (voir *Déterminisme technologique*). Les approches dominantes, centrées sur l'interaction entre les usages du dispositif et les pratiques ou représentations des usagers, ont alors laissé place à des approches moins « techno-centrées ». Les observateurs se sont plutôt attachés à décrire la totalité de « l'activité en situation », où la mobilisation d'un dispositif technique par l'agent humain n'est qu'une dimension parmi d'autres. Dans le cadre de ce paradigme, les observateurs ont plutôt décrit la façon dont les agents se coordonnent entre eux, et avec les dispositifs sociotechniques, en habitant de façon durable un environnement équipé de technologies de communication (voir *Infrastructure sociotechnique*).

L'observateur considère ainsi d'emblée l'usager, non plus dans son rôle strict d'utilisateur d'un dispositif sociotechnique, mais bien plutôt en tant qu'agent déployant une activité et mobilisant des compétences spécifiques dans une situation donnée. La sociologie des usages est ainsi renouvelée par un recours systématique à de nouvelles conceptions du travail, de l'organisation et de l'activité. Selon Christian Licoppe, un nouveau programme de recherche s'est constitué autour de quatre grandes orientations ethnographiques : le modèle de la cognition distribuée ; la théorie de l'activité ; les courants d'inspiration ethnométhodologique (analyse de conversation, action située, « *workplace studies* ») ; des développements récents de la sociologie des sciences et des techniques (théorie de l'acteur-réseau, tournant pragmatique, attachements, agencements sociotechniques). Les « agents » dont parlent les observateurs contemporains (par-delà des postures épistémologiques divergentes) ne sont plus les « acteurs » mis en scène par la première